

DELIBERATION

N°2021-05

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt et un

Le 26 Février à 19 heures.

Le Conseil Municipal de MAILHAC SUR BENAIZE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Salle Polyvalente sous la présidence de Madame IMBERT Ginette, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 22 Février 2021

PRESENTS : Ginette IMBERT - Michel DESTOURS - Fabrice PATURAUD –

Laure PASQUET - Janine BUSSIERE – Claire SILVA-SAUZIN -

Jean-Luc IMBERT- Nicolas VIOLET – Charles DEBUR.

Absents excusés : Frédéric CHEVALIER – Nathalie ASSMANN.

Pouvoirs de : Frédéric CHEVALIER pour Michel DESTOURS –

Nathalie ASSMANN pour Ginette IMBERT.

Mme SILVA-SAUZIN Claire a été élue Secrétaire.

OBJET : Délibération « Parc éolien de Beaulieu » – commune de Beaulieu.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique pour le parc éolien de la Commune de Beaulieu est ouverte et se déroule du lundi 15 février 2021 au jeudi 18 mars 2021.

Un avis, portant à la connaissance du public l'ouverture de l'enquête publique a été affichée à la Mairie de Mailhac-Sur-Benaize sur demande du Bureau de l'environnement de la Préfecture de l'Indre, commune du département de la Haute-Vienne, incluse dans le périmètre des plus proches points d'accès du futur parc éolien depuis la voie publique.

La Commune est donc appelée à donner son avis sur le projet du Parc.

DECISION

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté :

- 3 voix contre,

- 2 abstentions,

- 6 voix pour,

concernant l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la Commune de Beaulieu, département de l'Indre.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Où sous préfecture

Publié ou Notifié

Le:

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Mailhac sur Benaize, le 01 Mars 2021

Le Maire,

Ginette IMBERT.

